

# La restauration de l'image du Cérou (Tarn)

Jean-Charles Coureau

Le Cérou est un affluent de l'Aveyron, situé au nord du département du Tarn. Il prend sa source à 500 m d'altitude, son point le plus bas à sa confluence est situé à 126 m d'altitude et son bassin versant couvre quelques 500 km<sup>2</sup>. Il traverse notamment les agglomérations de Carmaux, Cordes, Monesties et Valence d'Albigeois.

Consciente de l'existence d'une dynamique nationale en matière de gestion de l'eau, la communauté

de communes du Ségala Carmausin a souhaité mettre en œuvre un contrat de rivière. Par la suite les acteurs locaux vont, sans doute, s'engager dans une procédure SAGE pour un bassin versant du Cérou, ce qui permettrait d'assurer la pérennité de la démarche enclenchée par le contrat de rivière.

Cette communauté de communes a confié la réalisation des études préalables à une équipe pluridisciplinaire. La note de synthèse présentée ici ne résume que la démarche entreprise par le bureau

Vue panoramique du Puy-Saint-Georges sur les plateaux agricoles du Ségala. ▼



Dessin N. Sardat, Cemagref

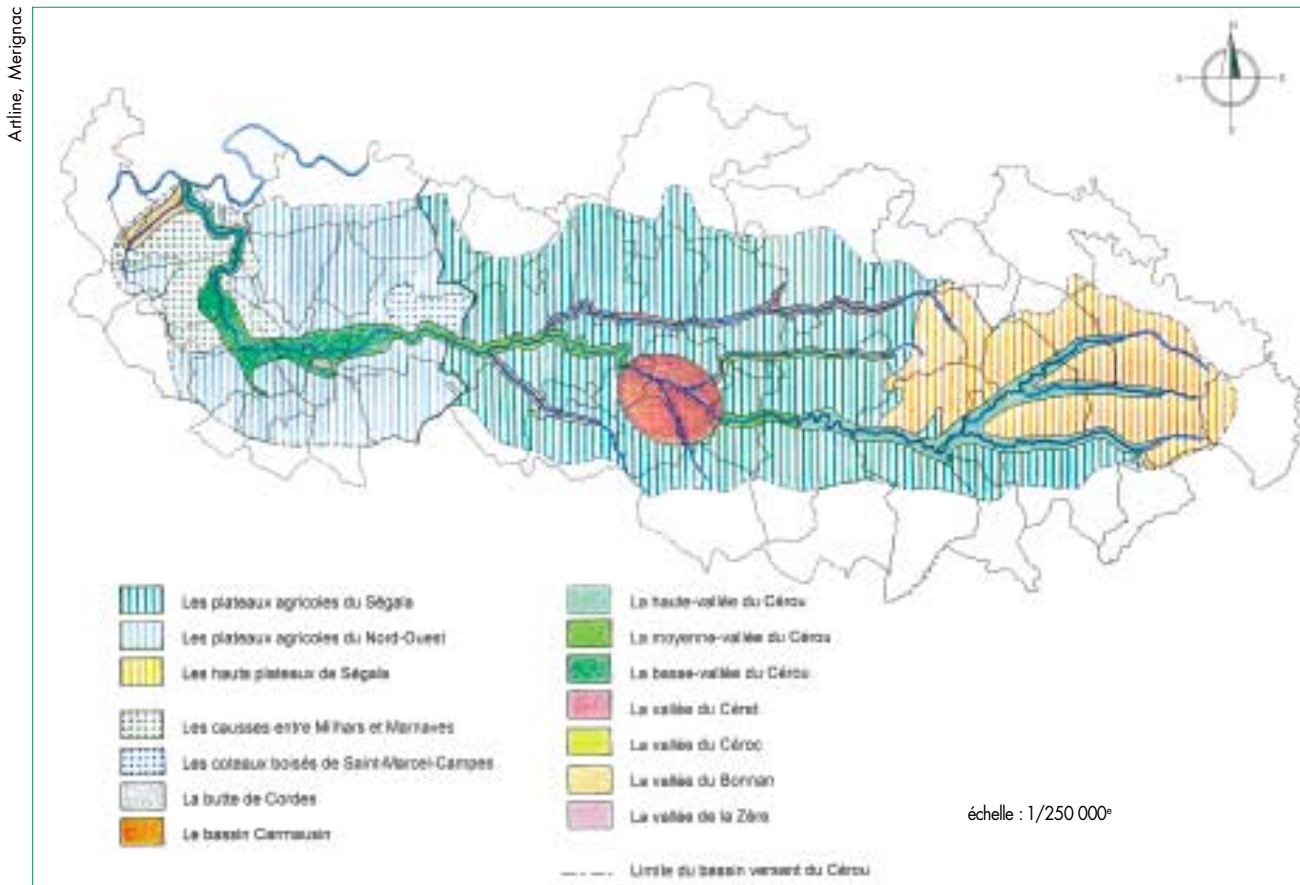
Encaissé pour l'essentiel de son cours dans une vallée étroite, le Cérou ne marque pas le paysage et ne se laisse découvrir qu'en vision de proximité dans ce paysage agricole dont la vocation première est l'élevage.

Contraste entre les prairies des hauts plateaux du Ségala et les gorges boisées de la haute vallée du Cérou. ▼



Dessin N. Sardat, Cemagref

**Jean-Charles Coureau**  
Bureau Artline  
80, avenue  
Gambetta  
33700 Merignac



▲ Les unités paysagères.

Artline qui s'est attaché à mettre en évidence les valeurs paysagères à prendre en compte dans les futurs aménagements du cours d'eau.

### Le volet paysager du contrat de rivière du Cèrou

L'étude a débuté classiquement par un *état des lieux* qui a permis de situer les *unités paysagères* liées à la rivière. Une analyse plus détaillée, conduite à partir de points de vue privilégiés, fait ressortir deux faits essentiels.

– Tout d'abord, la rivière reste la plupart du temps cachée au regard, car elle est encaissée dans une vallée étroite pour l'essentiel de son cours. Ce n'est réellement qu'au contact de l'Aveyron que le Cèrou s'élargit dans une plaine alluviale.

Aussi l'essentiel des rapports que l'on a avec elle en zone de plateaux ont-ils lieu au niveau d'une tren-

taine de ponts qui la traversent, sans pour autant la signaler.

– Ensuite, le Cèrou ne jouit pas d'une bonne image de marque ; de fait, les riverains le considèrent comme une rivière sale et dangereuse. Or, il est vrai que les habitations ou les cultures situées à sa proximité ont dû subir ses crues et qu'il y a des problèmes de pollution évidents aux abords de Carmaux et aussi que les grandes hauteurs de marnage de trois plans d'eau créés en partie haute en font des repoussoirs en saison estivale. De plus, une ripisylve laissée totalement à elle-même enferme le cours d'eau dans une barrière végétale opaque génératrice d'embâcles.

À partir de ce constat, l'équipe a organisé une *jour-née prospective* qui a associé à une réflexion commune l'essentiel des différents acteurs concernés par le réaménagement du cours d'eau. Élus, techniciens, représentants d'administrations d'État, de

## La restauration de l'image du Cérou (Tarn)

conseils généraux ou de conseils régionaux, soit au total plus de 100 personnes ont participé au montage d'un « *Schéma d'intervention sur le Cérou* », dans le cadre d'un atelier de travail et sous la conduite d'animateurs.

C'est manifestement l'approche paysagère qui a suscité une volonté commune d'engager une stratégie en règle pour la restauration de l'image du Cérou.

### Un programme d'actions en vue d'une reconquête du paysage

Cette volonté s'est manifestée lors de l'ajustement et de la mise en œuvre d'une politique paysagère globale portant sur l'ensemble du bassin versant.

Le programme d'actions qui a été arrêté dans le cadre de cette politique s'est organisé selon trois champs d'intervention.

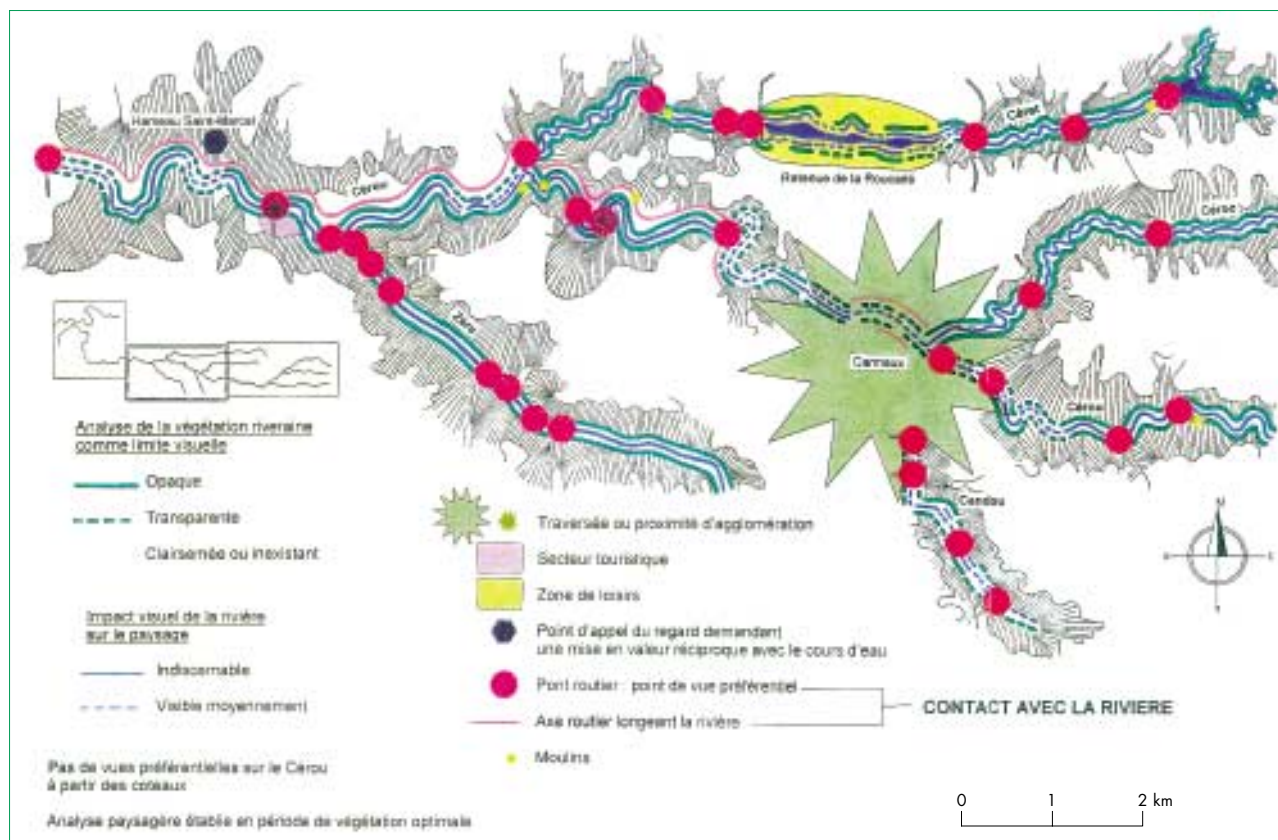
1. Insérer des préoccupations paysagères dans l'ensemble de la planification territoriale et à ce titre, il a été décidé :

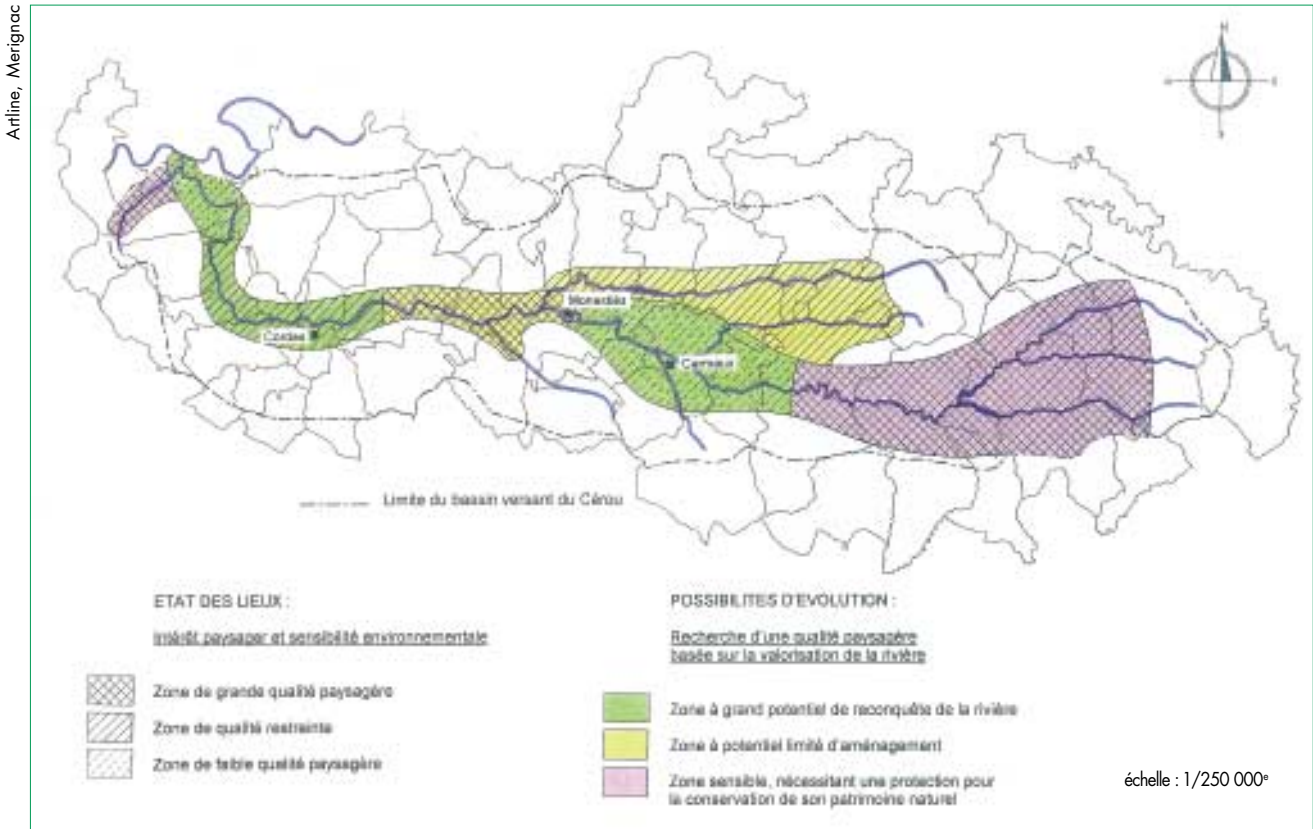
- d'encourager la prise en compte des valeurs environnementales dans les pratiques agricoles ;
- de renforcer l'information sur le paysage-cadre de vie auprès de tous les habitants et en particulier auprès des industriels ; notamment en sollicitant une application rigoureuse du volet « Paysage » du permis de construire.

2. Engager une réflexion paysagère globale à l'échelle du bassin versant et, à ce titre, il a été décidé :

- d'élaborer une « charte paysagère » pour l'ensemble du bassin versant ;
- de conduire des travaux de paysagisme de façon homogène pour affirmer une identification paysagère du bassin du Cérou ;

La moyenne vallée du Cérou : l'impact visuel de la rivière. ▼





▲ Impact paysager du Cérrou : le présent et l'avenir.

– d'élaborer un schéma général de réhabilitation des sites dégradés aux abords de Carmaux.

3. Restaurer l'image du Cérrou pour qu'elle devienne valorisante et puisse servir de trait d'union entre trois départements voisins : l'Aveyron, le Tarn et le Tarn-et-Garonne. Et, à ce titre, il a été décidé de tout faire pour tenter de réconcilier une population avec sa rivière :

– en réalisant des traitements paysagers d'ampleur en bordure même du Cérrou, au niveau des traversées de villages, des principaux points panoramiques ou au niveau des points d'accès aux rives et à la rivière ;

– en élaborant une directive d'entretien et de gestion des berges qui prévoit la création d'ouvertures visuelles dans la végétation riveraine, la sélection de strates arbustives et arborescentes et des modulations de la diversité du couvert végétal pour en diversifier l'opacité et la pénétrabilité ;

– en créant une image valorisante du Cérrou au passage de la future RN 88 qui contournera Carmaux, cet équipement routier devant donner lieu à d'importants travaux paysagers ;

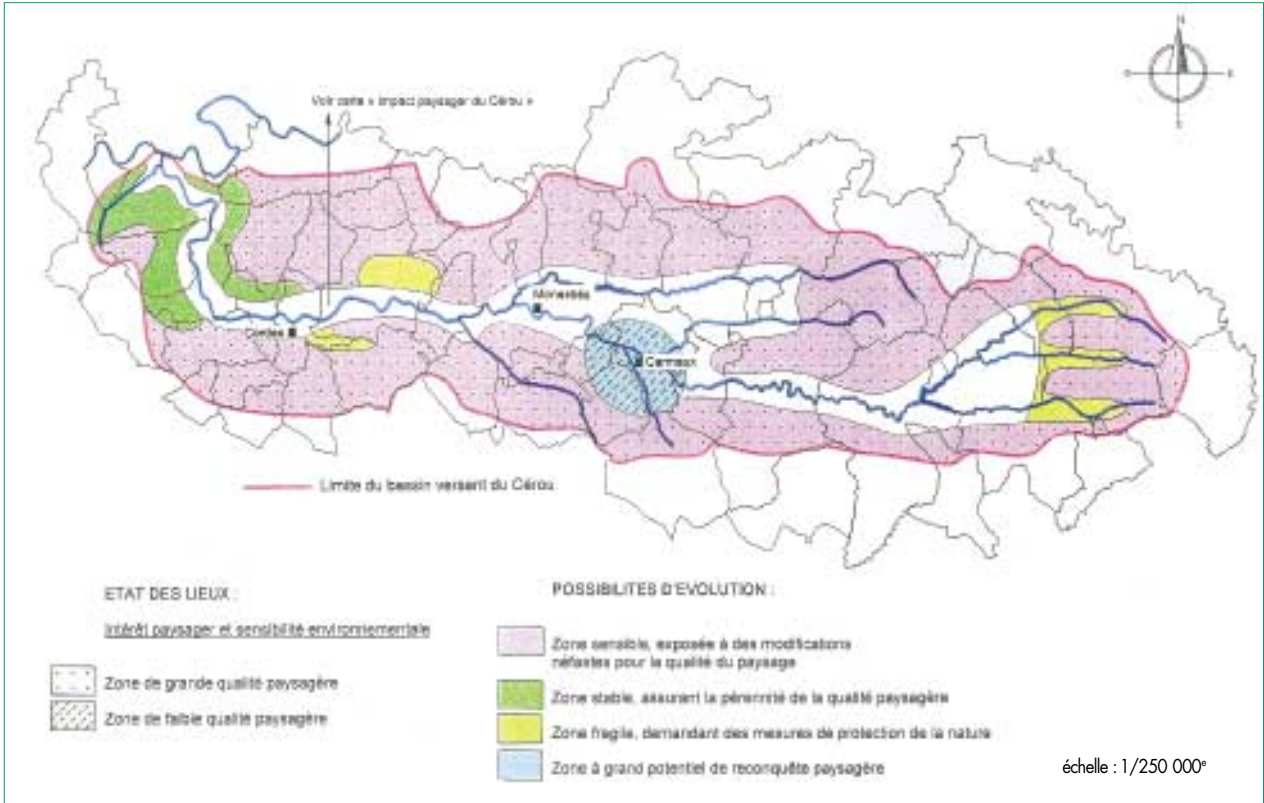
– en multipliant les gestes paysagers tout au long de la rivière pour en affirmer l'identité ;

– en procédant à des opérations de sensibilisation au niveau des riverains ;

– en assurant la promotion du Cérrou par le truchement d'une signalétique homogène et de qualité (adoption d'une charte graphique et de logos) ;

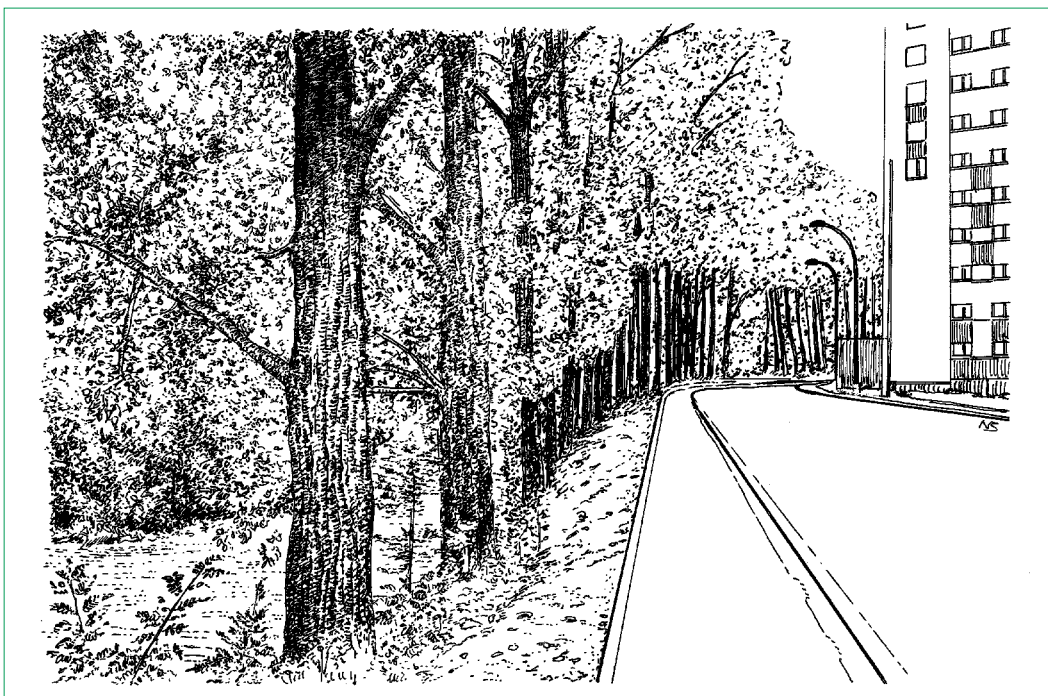
– en assurant une mise en valeur paysagère de la rivière au niveau de l'agglomération de Carmaux à partir de la création de promenades en bord d'eau, d'organisation d'aires de jeux et de plantations.

Alors qu'hier le Cérrou apparaissait comme un élément disgracieux dans le paysage aux yeux d'une population qui n'en voyait que les effets pernicious, s'en détournait et s'ingéniait même à le cacher,



Artline, Merignac

▲ Impact paysager du bassin versant du Cérou : le présent et l'avenir.



Dessin N. Sardat, Cemagref

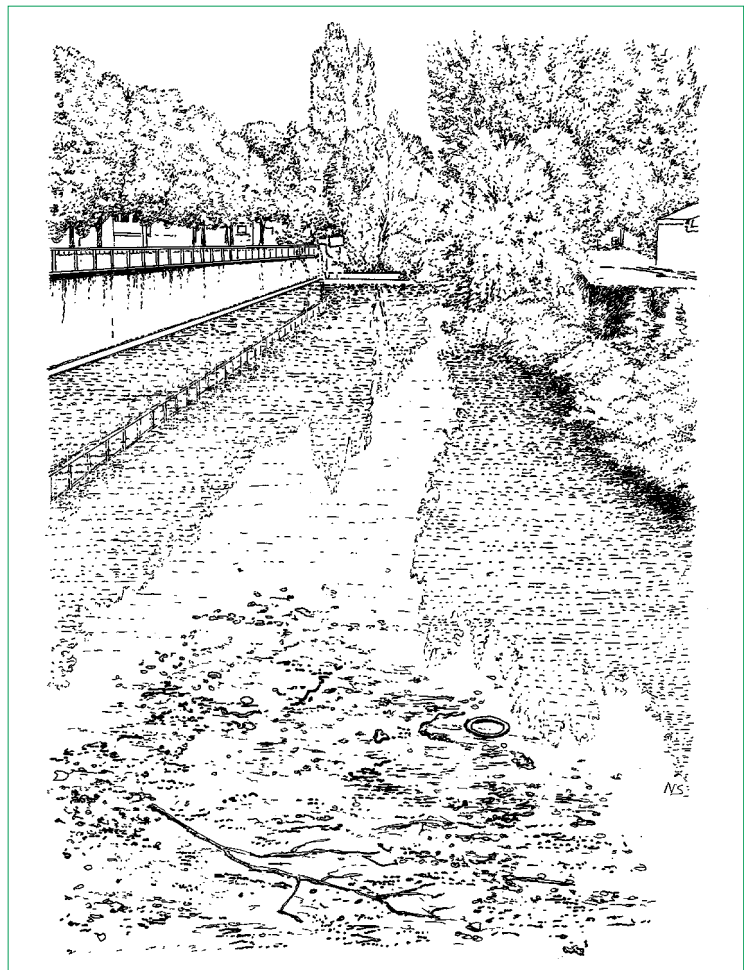
◀ La valorisation des berges du Cérou à Carmaux se résume-t-elle à un alignement de peupliers ?

### Les concepts-clés

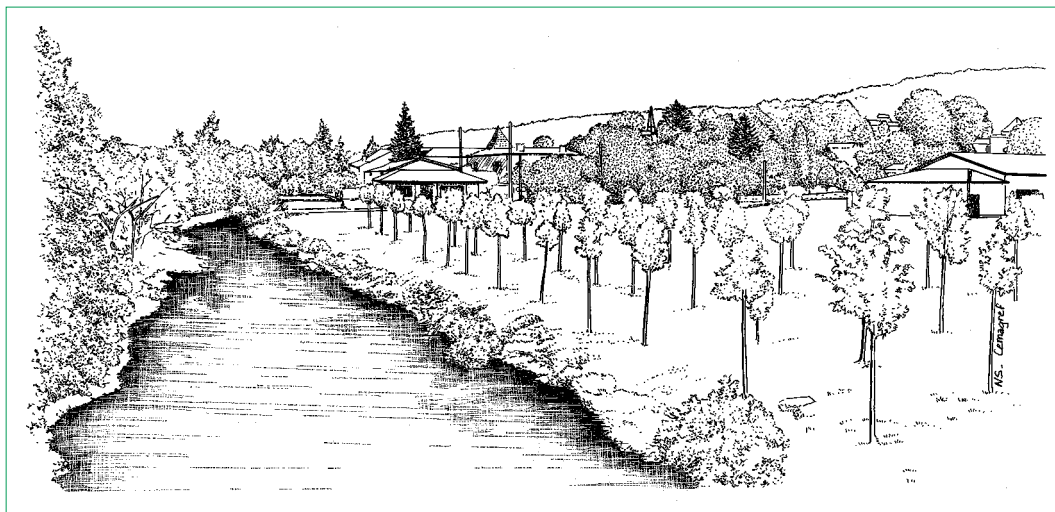
- L'analyse paysagère doit s'accompagner d'activités de sensibilisation et de médiation pour susciter une prise de conscience et l'adhésion des acteurs locaux à un projet constructif.
- Un programme d'actions en faveur de la réhabilitation paysagère d'une rivière ne doit pas se cantonner au traitement de ses abords immédiats et de points épars mais doit concerner l'ensemble du bassin versant.
- Les actions paysagères doivent être conduites dans le cadre d'une stratégie d'ensemble et présenter un caractère d'homogénéité qui contribuera à bien identifier la rivière et à lui conférer une image valorisante et reconnaissable.

l'étude paysagère a permis d'enclencher une dynamique d'engagement local pour la rénovation de cette image et pour l'affirmation d'une identité paysagère de la rivière et des paysages qui lui sont liés. ■

La traversée du Cérou à Carmaux : un égout à ciel ouvert et des berges en partie bétonnées. ►



Dessin N. Sardat, Cemagref



Dessin N. Sardat, Cernagret

▲ La traversée du Cérou à Milhars : un aménagement paysager qui va davantage contrarier la vision sur la rivière que la valoriser.

### Résumé

Le Cérou est un affluent de l'Aveyron, situé au nord du département du Tarn. La communauté de communes du Ségala Carmausin a souhaité mettre en œuvre un contrat de rivière et d'en assurer la pérennité en s'engageant dans une procédure SAGE pour un bassin versant du Cérou. La note de synthèse présentée dans ce document résume la démarche entreprise par le bureau Artline qui s'est attaché à mettre en évidence les valeurs paysagères à prendre en compte dans les futurs aménagements du cours d'eau. L'étude a débuté classiquement par un *état des lieux* qui a permis de situer les *unités paysagères* liées à la rivière. Après avoir fait ressortir un certain nombre de constats sur le faible niveau d'appropriation locale de ce paysage, l'équipe a organisé une réflexion prospective avec les différents acteurs concernés par le réaménagement du cours d'eau et a participé au montage d'un « *Schéma d'intervention sur le Cérou* ».

L'étude paysagère a permis d'enclencher une dynamique locale et un programme d'actions pour la rénovation de l'image du Cérou et pour l'affirmation d'une identité paysagère de la rivière et des paysages qui lui sont liés.

### Abstract

The Cérou is a tributary of the Aveyron river, located North of the Tarn Department. The Segala Carmausin communities have expressed the wish to set up a river contract and to insure its viability by using a SAGE procedure for a Cérou watershed. The synthesis note presented in this document summarizes the Artline office's approach; It tried to highlight the landscape values to be taken into account in the future river rearrangements. The study classically started by an *assessment* that allowed to identify the *landscape units* related to the river. After discovering that the level of local appropriation of this landscape was very low, the team organized a prospective brainstorming with the various actors concerned by the river rearrangement, and got involved in the set up of the « *Scheme of intervention on the Cérou* ».

The landscape study allowed to generate a local dynamics and a program of actions for the renovation of the Cérou image and for the assertion of a landscape identity of the river and of its related landscapes.

### Bibliographie régionale

Carte topographique éch. 1/25.000°, 1984–1985, Institut géographique national (IGN)

Espaces tarnais, espaces d'aujourd'hui, RESO - université Toulouse-Le-Mirail, tome 1 : Synthèse générale, mai 1992 ; tome 2 : Caractères et fonctionnement des espaces tarnais, septembre 1992, Agence pour l'animation du Tarn économique (AGATE)

Photographies aériennes, 1992.

Cartographie des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) : département du Tarn, oct. 1992, Direction régionale de l'environnement Midi-Pyrénées

Dossier sommaire, relatif au Contrat de rivière du Cérrou, juillet 1994, Communauté de Communes du Ségala Carmausin / Oréade - Brèche

Dossier d'Enquête Préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, Route Nationale 88 - Déviation de Carmaux, Rapport 1995, Direction départementale de l'équipement / SETEC International

Cartographie des Zones Protégées : département du Tarn, mars 1995, Direction régionale de l'environnement Midi-Pyrénées